Carême et Ramadan, quelles différences ?



Cette année, le Carême et le Ramadan commencent le même jour. La comparaison est souvent faite entre les deux démarches. Mais qu'en est-il exactement ? Explications et éclairages de Colette Hamza, xavière.

Cette année, chrétiens et musulmans débutent respectivement le Carême et le Ramadan le même jour. Ainsi les uns et les autres entrent ensemble, chacun à sa manière et selon sa Tradition, dans une démarche spirituelle invitant à se tourner davantage vers Dieu et dans le même mouvement vers les autres.
La comparaison est souvent faite entre les deux démarches, mêlant parfois le vocabulaire. On entend parler du « carême » des musulmans et certains chrétiens en quête d'absolu, sont poussés à vouloir faire autant, voire plus que les musulmans dans la pratique du jeûne alimentaire en particulier. **Mais commencer ensemble ce chemin spirituel, n'est pas une invitation à entrer dans une compétition pour désigner le meilleur croyant ou la meilleure religion,** ni le Carême ni le Ramadan ne sont des courses d'obstacles gagnées aux forceps.

Alors qu'en est-il de ces deux chemins, Carême et Ramadan ? Qu'ont-ils en commun et qu'est-ce qui les différencie ?

Le carême

Le Carême est pour les chrétiens, le chemin de 40 jours qui conduit vers Pâques, mémoire des 40 années du peuple hébreu dans le désert et des 40 jours de Jésus face au tentateur. 40 jours, c'est le temps de préparation pour vivre ce passage, étymologie du terme Pâque, pour passer comme les hébreux

guidés par Moïse, de l'esclavage à la liberté, et pour les chrétiens, **passer de la mort à la vie avec le Christ.**

Ce passage vers la liberté et la vie, se heurte à nos résistances nous le savons bien, nos retours en arrière, nos petites morts quotidiennes et il prend du temps… 40 jours… autant dire **une vie, pour revenir à Dieu et se laisser libérer de tous nos esclavages et accueillir la vie en abondance que nous offre le Christ.**

Du temps nécessaire

Il faut donc tout ce temps pour vivre ce retournement, cette conversion, cela suppose de se donner les moyens pour cela. **Il y a donc une dimension pénitentielle dans le carême chrétien qui demande une certaine ascèse,** aller au « désert » **faire le vide de ce qui nous encombre, alourdit, pour choisir la vie renonçant ainsi à tout ce qui nous conduit à la mort** ; choisir Dieu renonçant à se croire à l'origine et au centre de tout ; choisir les autres renonçant à son égo.

La prière, le jeûne et l'aumône sont des moyens pour arriver à cette fin qui est un horizon de fête, de vie, Pâques. C'est ce que rappelle le mercredi des Cendres l'évangile selon St Matthieu 6,1-6.16-18. Prière, jeûne et aumône vécus dans le secret du cœur, sans ostentation, dans un cœur à cœur avec Dieu.

Le jeûne pour les catholiques

L'Église demande aux catholiques majeurs et en bonne santé de **jeûner de nourriture le mercredi des Cendres, premier jour du Carême et le Vendredi saint** commémorant la mort de Jésus et à **s'abstenir de viande les vendredis.** *« Car l'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » Mt 4,4.*

Les autres jours, le jeûne est laissé à la liberté et l'appréciation de chacun, appelé à discerner quelles formes peut prendre ce jeûne pour sortir d'une servitude (nourriture, boisson, jeux vidéo, réseaux sociaux, tabac…) **et donner la priorité à la relation à Dieu et aux autres en particulier par la prière et le partage.** Car, dit Dieu, par la voix du prophète Isaïe (58,6-7) :

> *« Le jeûne qui me plaît n'est-ce pas ceci : faire tomber les chaînes injustes, délier les attaches, rendre la liberté aux opprimés, briser tous les jougs ? N'est-ce pas partager ton pain avec celui qui a faim, accueillir chez toi les pauvres sans abri, couvrir celui que tu verras sans vêtement, ne pas te dérober à ton semblable ? »*

Un chemin de libération consenti

Pour un chrétien, le carême ne consiste pas d'abord en des pratiques, aussi utiles soient-elles. **C'est avant tout un chemin de libération consenti, discerné selon ce dont chacun a besoin pour revenir à la source de sa vie.** Il s'agit avant tout d'un retour à Dieu, de se réconcilier et d'être ambassadeur de réconciliation pour choisir la vie (2 Co 5, 20-6, 2), **raviver les cendres au feu joyeux de la Résurrection.**

Le Ramadan

Le Jeûne (*as- Sawm* ou *as-Sîyâm*) du mois de Ramadan se déroule pour les musulmans durant ce 9° mois de l'année du calendrier hégirien. Il constitue l'une des cinq obligations cultuelles pour tout musulman adulte et en bonne santé, avec l'attestation de foi (*Shahada*), la prière (*Salat*), l'aumône (*Zakat*) et le pèlerinage à La Mecque (*Hajj*).

> *« Ô les croyants ! On vous a prescrit as-Siyâm comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété, pendant un nombre déterminé de jours. Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu'avec grande difficulté, il y a une compensation : nourrir un pauvre. Et si quelqu'un fait plus de son propre gré, c'est pour lui ; mais il est mieux pour vous de jeûner ; si vous saviez !*
> *(Ces jours sont) le mois de Ramadân au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. – Dieu veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur de Dieu pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants ! » (Coran 2,183-185)*

Le jeûne du mois de Ramadan est donc d'abord pour les musulmans **une obéissance à une prescription coranique, l'un des cinq piliers de sa religion.**

Un devoir dû à Dieu

S'il a lieu ce mois-là c'est qu'il est celui de la Révélation coranique, de la « descente du Coran faite comme le dit le texte coranique, en une nuit bénie, nuit du Destin dont il est fait mention dans la sourate 97 versets 1-5 :

> *« Certes Nous l'avons fait descendre lors de la nuit du Destin. Qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est la nuit du Destin ? La nuit du Destin est meilleure que mille mois. En cette nuit les anges et l'Esprit descendent avec la permission de leur Seigneur pour accomplir tout ordre. Elle est paix jusqu'au lever de l'aurore.»*

Le jeûne s'accompagne donc d'une intensification de la prière cinq fois par jour et d'une écoute et d'une récitation renouvelée du Coran, en particulier dans des prières de nuit, dans le désir de conformer sa vie à la volonté de Dieu. **Le Ramadan ne se résume pas au jeûne de nourriture et de boisson : mais il suppose aussi, la prière, la récitation du Coran, le pardon, la pureté du cœur mais aussi de la langue, du regard, des oreilles, le partage et le souci des pauvres.**

Le jeûne de nourriture et de boisson, de toute activité sexuelle, du lever au coucher du soleil s'achève chaque soir par un repas partagé, (*iftar* ou *ftour*) temps de convivialité et de rencontre qui retisse les liens, sans oublier les plus pauvres. Il est toujours associé au partage, la *Zakat al Fitr*, aumône légale de purification et de partage qui doit en principe s'accomplir avant la prière de l'*Aïd al Fitr*, fête de la rupture du jeûne ou *Aïd el seghir*, petite fête, qui marque la fin du Ramadan.

Le Ramadan est donc un temps d'abstinence et de privation prescrit et vécu comme une obligation religieuse dans l'obéissance au Dieu plus grand. **L'être humain durant ce mois retrouve sa place de serviteur et adorateur** (*'abd*).

Un marqueur identitaire

Beaucoup de fidèles musulmans vivent le jeûne du mois de Ramadan, comme un devoir dû à Dieu. Ne pas suivre les obligations revient à désobéir à Dieu lui-même. **La plupart des musulmans expriment par là une foi sincère, leur soumission à Dieu, mais sous la pression de courants radicaux, un certain nombre interprètent de manière très légaliste la prescription du jeûne.** Il est aujourd'hui en France un **marqueur identitaire puissant,** donnant le sentiment fort d'appartenance à la communauté musulmane. C'est une pratique communautaire en progression, liée à une démarche de foi, une quête spirituelle mais aussi par tradition culturelle, identité manifestée et parfois à cause de la pression exercée.

Les obligations ou prescriptions rituelles, dont le jeûne, sont des manifestations essentielles de la relation à Dieu, de la créature envers son Créateur. Cela met en avant une dimension normative forte de la pratique musulmane et notamment du jeûne. Mais **à chaque obligation correspond dans le droit des dérogations conditionnées par la nécessité** ainsi pour le jeûne qui ne concerne que les adultes et dont sont dispensés notamment les malades, femmes enceintes, voyageurs, même s'ils doivent pour certains rattraper les jours manqués. *« Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter (qu'avec grande difficulté), il y a une compensation : nourrir un pauvre »* dit le Coran 2 verset 184.

Libération des passions

Le Ramadan n’a pas en soi de sens pénitentiel mais le pardon et la miséricorde y sont très présents. **Plus que mortification et contrainte, il se veut libération des passions et pacification intérieure,** exercice de patience, *sabr*, vertu essentielle en islam et d’endurance, éprouver le manque pour se rapprocher de Dieu. Il manifeste la **dépendance totale du croyant envers Dieu de qui il se reçoit.**

Carême et Ramadan : différents mais ensemble

Si les chemins du Carême et du Ramadan ont des étapes communes que sont la prière, le jeûne, et l’aumône, **ces pratiques sont diverses dans la manière de les mettre en œuvre mais aussi par leur fondement.**
Il ne s’agit pas, comme dit plus haut, d’entrer dans une comparaison compétition, de battre des records de mortifications qui contrediraient le Coran *« Dieu veut, pour vous, la facilité* » (2,185), comme l’Évangile, *« Mon joug est aisé et mon fardeau léger »* (Mt 11,30). **En islam comme dans le christianisme, Dieu n’attend pas des athlètes mais des croyants offerts à sa miséricorde.**

Le fait de commencer Carême et Ramadan le même jour est une occasion de se réjouir de la foi de l’autre, de sa fidélité dans la quête d’un Dieu maître de nos vies, de cette attention renouvelée aux plus pauvres.
C’est un signe à saisir pour se porter les uns et les autres dans une prière diverse montant vers l’Unique, partager dans la rencontre le meilleur de ce que cela nous fait vivre, **nous offrir réciproquement des vœux** afin qu’ils soient féconds spirituellement pour chacun et chacune et pour nos communautés.